

1787.

vages venait de Fort Pitt ou avait été envoyé avec l'autorisation du congrès ; il venait plutôt des Chutes de l'Ohio et de Kentucky. Des lettres reçues confirment la chose. Est anxieux de connaître la destination de la force armée et il retiendra les navires jusqu'à ce qu'il le sache. 15 octobre. Envoie copie de la lettre de Simon Girty à McKee (p. 644). 20. On a reçu confirmation de la nouvelle que les villages ont été brûlés. Le rapport concernant les Sauvages que le messager a apporté est en substance comme dans d'autres lettres (le nombre des Américains y est cependant porté à 1,800). Brant et les chefs étaient à la chasse. Rapport qu'une autre armée vient de la Wabash et que des mouvements sont commencés contre Sandusky, etc. Ne croit pas qu'on projette d'attaquer ce poste, mais il se tiendra sur ses gardes et des gens ont été chargés de surveiller. Page 647.

27 novembre,
Québec.

Dorchester à sir John Johnson. Instruction relativement à la réponse qui sera faite aux Sauvages au sujet de leurs différends avec les Américains. Les traiter avec bienveillance et les renvoyer chaudement vêtus et bien approvisionnés. 656

28 novembre,
Québec.

Procès-verbal concernant la culture du chanvre. 659

18 décembre
Détroit.

Discours des nations Sauvages venues au conseil tenu près de l'embouchure de la rivière Détroit, du 28 novembre au 18 décembre, au congrès des Etats-Unis d'Amérique. Leur désappointement dans leur attente des bons résultats qui suivraient la paix. Comment les négociations devraient être conduites. Le blâme parce que la paix entre les Sauvages et les Américains n'a pas duré est dû à ces derniers, qui ont tenu des conseils quand cela leur a plu sans tenir compte des Sauvages, et ont fait des traités séparés au lieu d'avoir une conférence générale avec toutes les nations. Ils (les Sauvages) ont fait au port Stanwix tout ce qu'il était possible pour suivre ce plan, car c'était leur intention d'obtenir la paix. En dépit du mal fait leur désir est encore sincère. Propose de faire un traité à bonne heure au printemps dans le sens indiqué. Dans l'intervalle il faudra empêcher les arpenteurs et autres de venir sur le côté sauvage de l'Ohio, et ce ne sera pas la faute des Sauvages si le plan suggéré n'est pas mis à exécution. 661

29 décembre,
Québec.

Jugement de la cour d'appel cassant un jugement des plaids communs dans la cause de William et Robert Grant et Alex Gray 848

1787.

15 janvier,
Québec.

Finlay à Nepean. Différends entre le juge en chef Smith et les juges des plaids communs. (*Voir* Q. 28, p. 300). 667

13 février,
Québec.

Le même au même. Retards dans le conseil, etc. (*Voir* Q. 28, p. 302.) 669

15 mars,
Québec.

Le même au même. Ordonnances adoptées par le conseil, etc. (*Voir* Q. 28, p. 306.) Remarques au sujet de ces ordonnances. La répugnance de la noblesse canadienne à accepter le procès par jury et les observations défavorables des juges sur le même système. Pourquoi leur désapprobation priverait-elle les autres du privilège ? Les préjugés contre les lois commerciales anglaises sont les résultats des faux rapports sur la matière. Les marchands sont inquiets par suite de la proposition de les priver du procès par jury dans les causes commerciales. 673

— mars,
Québec.

Brouillon d'une ordonnance pour la meilleure administration de la justice ainsi que pour réglementer la pratique du droit dans la province de Québec, ainsi que procès-verbaux, pétitions, etc. 679 à 719

30 avril,
Québec.

Ordonnance à l'effet de réglementer les poursuites dans les cours de judicature civile, etc. (En anglais, 720 ; en français, 728.) 720 à 736

Ordonnance pour autoriser les commissaires de la paix à réglementer la police des villes de Québec et de Montréal (en anglais 737 ; en français, 738). 737, 738